



Paris, le 18 novembre 2021

*Le Président*

**MADAME DELPHINE ERNOTTE**  
**PRESIDENTE**  
**GROUPE FRANCE TELEVISIONS**

7 ESPLANADE HENRI DE FRANCE  
75015 PARIS

Madame la Présidente,

Comme je vous l'ai écrit le 6 juillet dernier pour vous remercier du partenariat noué entre le groupe France Télévisions et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage à l'occasion des 20 ans de la loi Taubira, ce partenariat témoigne de l'investissement du service public audiovisuel pour promouvoir la diversité de notre pays, dont une partie est issue de la première colonisation française, et de son engagement pour mieux faire connaître l'histoire et la culture des outre-mer français.

Cet effort, naturellement, doit s'inscrire sur la durée.

Sur toute la durée de l'année, tout d'abord, en veillant à accorder à chaque territoire d'outre-mer l'attention qu'il mérite - je pense notamment à La Réunion, qui fête l'abolition le 20 décembre : cette date est une occasion de mieux faire connaître l'histoire de la présence française dans l'Océan Indien, de l'esclavage et des résistances qu'il a suscitées, en mobilisant les différents canaux du groupe (télévision, internet, réseaux sociaux).

Au-delà de la perspective prochaine du 20 décembre, les relations entre nos deux institutions ont vocation à s'inscrire sur le long terme, afin notamment d'inscrire dans les habitudes de nos concitoyens le temps fort du mois de mai autour de la mémoire de l'esclavage comme un véritable rendez-vous annuel d'histoire, de culture et de visibilité des outre-mer. C'est la raison pour laquelle je vous ai proposé de pérenniser ce partenariat qui a démontré en 2021 toute son utilité et son importance.

Cette pérennisation permettra d'envisager sur le long terme un véritable investissement en productions originales sur les thématiques en lien avec l'esclavage colonial et ses héritages - en documentaires mais aussi en fictions, dans tous les formats existants aujourd'hui, en apportant une attention particulière aux nouvelles formes d'écriture tournées vers les plateformes numériques et les réseaux sociaux. Cet effort pourrait prendre la forme d'un appel



**FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE**  
57 bd des Invalides 75007 Paris

01 53 69 21 01  
contact@fondationesclavage.org  
www.memoire-esclavage.org

aux créateurs, qui pourrait être lancé conjointement avec le Centre national de la cinématographie, avec lequel la Fondation a déjà échangé sur ce sujet.

Par sa connaissance des derniers travaux des chercheurs comme des œuvres des artistes les plus contemporains et de leurs résonances actuelles, l'équipe de la FME ne manque pas d'idées qu'elle est prête à partager avec vos collaboratrices et collaborateurs, dans la perspective du prochain temps fort national autour de la mémoire de l'esclavage, lors du mois de mai 2022.

Alors que l'actualité des derniers mois est marquée par une circulation hélas de plus en plus massive des discours de haine et de falsification éhontée de l'histoire, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer les origines plurielles de la France, et l'importance des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre démocratie. Transmettre la mémoire de l'esclavage et des combats pour son abolition permet de partager ces messages essentiels, tout en faisant mieux comprendre l'importance de cette page encore trop peu connue de notre histoire nationale.

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc Ayrault

